



AGRI CONFIANCE
DOSSIER DE PRESSE 2020

il y a de la Confiance entre nous

Edito de Christophe Grison, Président d'Agri Confiance



Agri Confiance : une démarche avant-gardiste !

« **Comprendre Agri Confiance, c'est avant tout comprendre son ADN coopératif : les hommes et les territoires sont depuis le début au cœur de la démarche.**

Ce label, né dans les années 90, est l'initiative de plusieurs coopératives soucieuses de mettre en avant les bonnes pratiques de leurs producteurs en matière de qualité et de traçabilité. La démarche s'est structurée à partir des années 2000 avec les publications successives de deux normes (portant sur la qualité-traçabilité et sur l'environnement), qui soumettent les coopératives adhérentes à une accréditation par un organisme certificateur, véritable gage de qualité pour les consommateurs.

Depuis plus de 30 ans donc, les coopératives sont engagées dans la transition vers une agriculture plus durable. Et ce, avant même l'époque où les consommateurs ont commencé à être sensibilisés aux modèles de production, à l'impact de leurs achats, et par là même prêts à comprendre l'engagement Agri Confiance. Depuis peu seulement la démarche avant-gardiste des coopératives trouve résonance auprès des « consom'acteurs ».

En effet, aujourd'hui, **les consommateurs demandent plus de transparence, de production locale, de traçabilité, d'éthique de production** : 66 % d'entre eux sont inquiets de la sécurité alimentaire.

Les Etats Généraux de l'Alimentation et la loi EGALIM ont récemment mis ces questions sur le devant de la scène : l'agriculture française est très fortement questionnée et challengée.

Notre label Agri Confiance, porté par les agriculteurs-coopérateurs, a toute sa place pour répondre aux grands enjeux sociétaux et pour répondre aux attentes des consommateurs. C'est en effet le seul label d'agriculture française qui prend en compte les attentes globales des consommateurs avec une offre de produits multi-filières, selon un modèle exclusivement coopératif.

Avec un positionnement réaffirmé autour d'une centaine d'engagements, une nouvelle identité visuelle qui traduit une nouvelle ambition, nous souhaitons que le consommateur puisse identifier clairement le label Agri Confiance et qu'il n'ait plus à choisir entre qualité, environnement, bien-être animal et éthique ! »

Communiqué de synthèse – février 2020

La démarche Agri Confiance franchit une nouvelle étape

Agri Confiance **fait évoluer son positionnement et son identité** pour mieux répondre aux attentes des consommateurs.

Christophe Grison, président d'Agri Confiance et Philippe Sommer, directeur d'Agri Confiance ont présenté, lors du Salon International de l'Agriculture 2020, la nouvelle identité Agri Confiance en avant-première ainsi que le nouveau référentiel d'exigences complémentaires de cette démarche.

Agri Confiance est **le seul label d'agriculture française qui prend en compte globalement les attentes des consommateurs**, selon un **modèle exclusivement coopératif**, avec une **offre de produits multi-filières**.

Cette démarche initiée en **1992** par La Coopération Agricole se base sur **4 piliers** : des produits origine France garantie, en lien avec les agriculteurs et les territoires, qui préservent l'environnement et prend en compte le bien-être animal.

Concrètement, Agri Confiance intègre un **nouveau référentiel complémentaire** intégrant une **centaine d'exigences** que toutes les coopératives adhérentes s'engagent à respecter au plus tard le 1er octobre 2021.

Agri Confiance en chiffres clés

- Plus de **50 coopératives** adhérentes
- Plus de **20 000 exploitations** certifiées
- **7 filières agricoles** : Lait, Fruits et Légumes, Grandes cultures, Volailles, Palmipède, Pisciculture, Vin
- Des normes certifiées par un **organisme indépendant**
- Une **centaine d'exigences** que les coopératives adhérentes s'engagent à respecter d'ici 2021
- **4 piliers** d'engagement

Un label pour les produits agricoles du quotidien

- Plus de **14 000 producteurs de lait** (plus de 17 millions tonnes)
- Près de **1 000 producteurs de fruits et légumes** (225 000 tonnes)
- **1 290 céréaliers** (453 000 tonnes)
- **1 690 producteurs de palmipèdes et volailles** (52 millions animaux)
- **28 pisciculteurs** (11 000 tonnes)
- **4 200 viticulteurs** sur 11 départements (41 000 hectares)



I - De 1992 à 2020 : un positionnement qui évolue avec les attentes des consommateurs

Les origines d'Agri Confiance

A l'origine, entre 1992 et 1996, des coopératives s'associent afin de créer un référentiel qui structure la relation entre la coopérative et ses adhérents notamment sur les pratiques en qualité et en traçabilité. Cela s'est concrétisé par la mise en place de deux normes de système de management.

En 2002, l'association Agri Confiance (loi 1901) est créée afin de soutenir la promotion de ces normes, sur lesquelles elle s'appuie. Coop de France – aujourd'hui La Coopération Agricole – est membre fondateur de l'association.

Le label Agri Confiance a été développé par l'association Agri Confiance pour valoriser les coopératives agricoles engagées dans des démarches de transition agro-écologique et de développement durable.

Agri Confiance aujourd'hui

Un label qui couvre l'ensemble de la chaîne de production agricole

7 filières agricoles sont représentées par Agri Confiance : Lait, Fruits et Légumes, Grandes cultures, Volailles, Palmipède, Pisciculture, Vin.

Le label Agri Confiance couvre 100 % de la chaîne de production :

- **Sur la production agricole** avec les normes amont :
 - o Certification NF V01-005 pour le volet qualité
 - o Ou certification NF V01-007 pour le volet qualité et environnemental
- **Sur la partie réception de la production, transformation et conditionnement** avec les normes aval : ISO 9001 / ISO2200 / IFS Ou certification BRC pour garantir la qualité sanitaire et la traçabilité des produits labellisés Agri Confiance.



Ces normes sont certifiées par des organismes accrédités par le COFRAC (Bureau Veritas, Afnor Certification et SGS).

Agri Confiance intègre un nouveau référentiel complémentaire intégrant une centaine d'exigences (au global) que les coopératives adhérentes s'engagent à respecter au plus tard le 1er octobre 2021.

Agri Confiance est donc structuré en 3 niveaux :



il y a de la Confiance entre nous

4 piliers fondateurs de la démarche : qualité, préservation de l'environnement, prise en compte du bien-être animal et lien avec l'agriculteur et les territoires.

Christophe Grison, président d'Agri Confiance, explique les éléments fondateurs de la démarche :

« Chez Agri Confiance, en tant que producteurs coopérateurs, nous sommes convaincus qu'il est possible de bien nourrir les Hommes tout en respectant nos terroirs et nos territoires. C'est pourquoi, nous voulons être LE label de référence, exigeant sur tous les plans : qualité, préservation de l'environnement, bien-être animal ou solidarité et équité. Notre modèle coopératif nous permet d'accélérer la transition vers une agriculture toujours plus responsable et plus durable. Agri Confiance, c'est la garantie de faire le bon choix. »

Les coopératives adhérentes à la démarche Agri Confiance s'engagent, au plus tard le 1^{er} octobre 2021, à répondre aux 4 piliers d'engagements complémentaires (engagements progressifs en fonction du niveau visé, 1,2 ou 3) :

De qualité, avec un mode de production transparent

Cela signifie des produits **d'origine France garantie** (minimum 90 % du produit fini), avec une traçabilité et qualité certifiées, et une transparence des pratiques.

66 % des Français sont inquiets de la sécurité alimentaire – Kantar World Panel 2018

Respectueux de l'environnement

Les produits Agri Confiance sont issus de pratiques agricoles limitant les intrants, qui préservent la biodiversité, les sols et les ressources en eau.

86% des Français veulent consommer de manière plus responsable - Kantar World Panel, Les enjeux de la Grande conso Perspectives 2019

Prenant en compte le bien-être animal

Les coopératives adhérentes au label Agri Confiance s'engagent sur des conditions d'élevages encadrées, une réduction des antibiotiques, une alimentation sans OGM (< 0,9 %) et un élevage plein air.

73% des Français favorisent les produits qui respectent le bien-être animal - Kantar World Panel Les enjeux de la Grande consommation, Perspectives 2019

En lien avec les agriculteurs et le territoire

Acheter des produits Agri Confiance, c'est contribuer à la solidarité et à l'équité liées au modèle coopératif, à l'économie et à l'emploi dans les territoires, c'est aussi favoriser la proximité et l'authenticité avec un engagement sociétal fort.

69 % des Français sont prêts à payer plus cher pour leurs produits alimentaires, pour permettre aux agriculteurs d'être mieux rémunérés - IFOP/ WWF 2017

II - Une nouvelle identité pour gagner en visibilité auprès des consommateurs et des coopératives

Un logo clair et lisible ...

Agri Confiance renouvelle son identité visuelle pour gagner en lisibilité afin de :

- Être **mieux compris et visible** des consommateurs
- Marquer la convergence avec la nouvelle identité de **La Coopération Agricole**
- Véhiculer ses **nouveaux engagements**, communs à tous les adhérents
- **Moderniser l'image** du label par la refonte de son logo



Le nouveau logo devient **la référence de l'ensemble des producteurs coopérateurs**.

Il s'inscrit dans un cercle rappelant ainsi un cachet de garantie et symbolisant l'implication de chaque producteur coopérateur dans une démarche responsable. Ce label illustre pleinement **l'engagement de tous**.

Le signe « validé » en son centre exprime le respect, par le producteur coopérateur, de plus de 100 points d'exigence.

Le nouveau label reflète la volonté d'Agri Confiance de s'adresser plus directement et clairement aux consommateurs. Il sera présent aussi bien chez les producteurs coopérateurs que sur les packs des produits en magasin.

... Reflet des valeurs d'Agri Confiance

Ce nouveau logo reflète les valeurs de la démarche :

- **Exigence et transparence** : la qualité et le sérieux tout au long de la chaîne de valeur.
- **Démarche de progrès** : l'amélioration continue pour une agriculture toujours plus durable, respectueuse des hommes et de la nature.
- **Proximité** : au cœur des territoires ; dans une posture d'ouverture avec l'ensemble des parties-prenantes de la chaîne de valeur agricole : agriculteurs, coopératives, distributeurs, consommateurs.
- **Solidarité et équité** : l'esprit coopératif, le respect des hommes, le partage des savoirs et de la valeur.

III - Un outil fort de valorisation des produits et du savoir-faire coopératif

Une démarche unique, un label propre aux coopératives

Le label Agri Confiance permet aux coopératives de « créer » de la valeur, d'afficher des produits français et de qualité dans les rayons des grandes et moyennes surfaces et de mettre en avant les marques coopératives.

En tant que coopérative, s'engager dans la démarche Agri Confiance, c'est répondre à des enjeux actuels forts :

- **Enjeux environnementaux**, en participant au développement d'une agriculture durable et responsable. La démarche a une reconnaissance de niveau 2 de la certification environnementale (sous conditions).
- **Enjeux sociétaux**, en étant reconnue comme une coopérative impliquée dans les nouveaux enjeux sociétaux. Cela permet d'afficher un lien fort au consommateur.
- **Enjeux de distribution**, en nouant des relations commerciales avec leurs clients grâce à un référentiel reconnu par les distributeurs.
Le référencement des produits marques de distributeurs et marques nationales est ainsi facilité.

Ils ont rejoint la démarche Agri Confiance

Benjamin Bichon – Co-Directeur de Coopérative agricole céréalière La Tricherie

215 agriculteurs certifiés.

Adhère à la démarche Agri Confiance depuis 1999.

4 cultures sont certifiées : le blé, le colza, le maïs, et le tournesol soit 80 % de toute leur collecte.

« Notre engagement Agri Confiance se traduit en plusieurs points :

- Une production d'une qualité supérieure afin de répondre à l'exigence santé du consommateur,
- Des pratiques favorables à la biodiversité et à la qualité de l'eau,
- Des pratiques agronomiques vertueuses et respectueuses de l'environnement en diminuant la dépendance des cultures aux solutions chimiques tout en préservant une production de qualité,
- La création de valeur ajoutée pour les cultures Agri Confiance par une prime producteur.

Parmi les bonnes pratiques de nos adhérents, certains mettent en place des couverts végétaux avec des espèces pour la biodiversité (exemple avec la phacélie pour les abeilles) et des espèces légumineuses permettant de fixer l'azote de l'air et de la restituer pour la culture suivante ; certains utilisent des solutions biocontrôle ; d'autres encore adhèrent à A.D.I.VALOR pour la gestion des bidons phytosanitaires vides, sacs semences, big-bags... »

Yohan Gaudaire - Responsable Qualité Méthode Elevage, Coopérative des Aquaculteurs Landais

La coopérative des Aquaculteurs Landais adhère à Agri Confiance depuis 2004.

100 % des piscicultures adhérentes à la coopérative sont certifiées Agri Confiance soit plus d'une trentaine de sites

« La démarche Agri Confiance correspond parfaitement à la philosophie des Aquaculteurs Landais.

Une philosophie fondée sur des valeurs qui rassemblent et renforcent les liens entre les pisciculteurs autour de la qualité de nos produits tout en préservant notre environnement.

Nous avons mis en place des engagements réciproques qui lient les pisciculteurs à la coopérative.

Lors de différents groupes de travail avec les pisciculteurs, nous avons également élaboré 2 guides : un guide sur les bonnes pratiques d'élevage, un guide sur les bonnes pratiques sanitaires et un auto-diagnostic environnemental qui nous permet d'évaluer et de maîtriser notre impact sur le milieu.

Quelques exemples de bonnes pratiques de nos adhérents :

- Mise en place de barrières sanitaires à l'entrée de nos piscicultures,
- Mise en place d'autocontrôles sur la qualité de nos rejets,
- Respect d'un cycle de production du poisson maîtrisé (nombre de tri de poissons, taille et composition d'aliments adaptés à chaque stade de la vie du poisson, densité contrôlée, maîtrise des taux d'oxygène...

Nous maîtrisons 100 % de la filière : de la sélection et reproduction de nos truites jusqu'à la commercialisation de notre truite fumée. Nous produisons également notre propre alimentation. »

Philippe Musellec – Directeur de la coopérative les celliers associés

45 producteurs engagés et certifiés depuis 2007.

« 45 producteurs représentant près de 70 % de nos volumes ont adhéré. Les résultats obtenus chez eux sont plus de 10 % meilleurs en termes de rendement à l'hectare. Nous avons pu leur offrir un suivi technique et des formations. Nous avons renforcé notre relation avec eux permettant aujourd'hui d'avancer plus aisément vers de nouvelles attentes.

Les bonnes pratiques se traduisent en différents points : la biodiversité (introduction de ruches, de nids à mésanges, mise en place de haies bocagères) et la bonne gestion des produits phytosanitaires (contrôles des atomiseurs et pulvérisateurs, suppression de matières actives).

Cette démarche renforce clairement notre statut de coopérative. Notre objectif est la valorisation de notre relation étroite avec nos adhérents. Nous apportons un plan de progrès à nos adhérents et nous valorisons notre filière auprès de nos clients. »